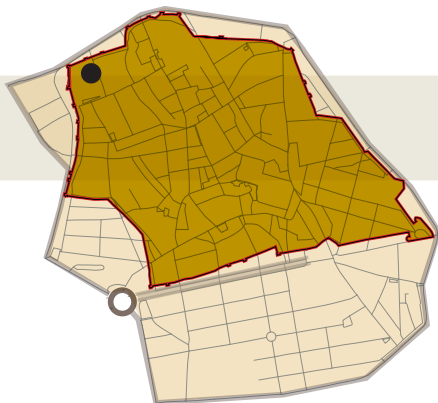


Le couvent disparu des Franciscains de l'Observance

Responsable d'opérations

Sandrine Claude

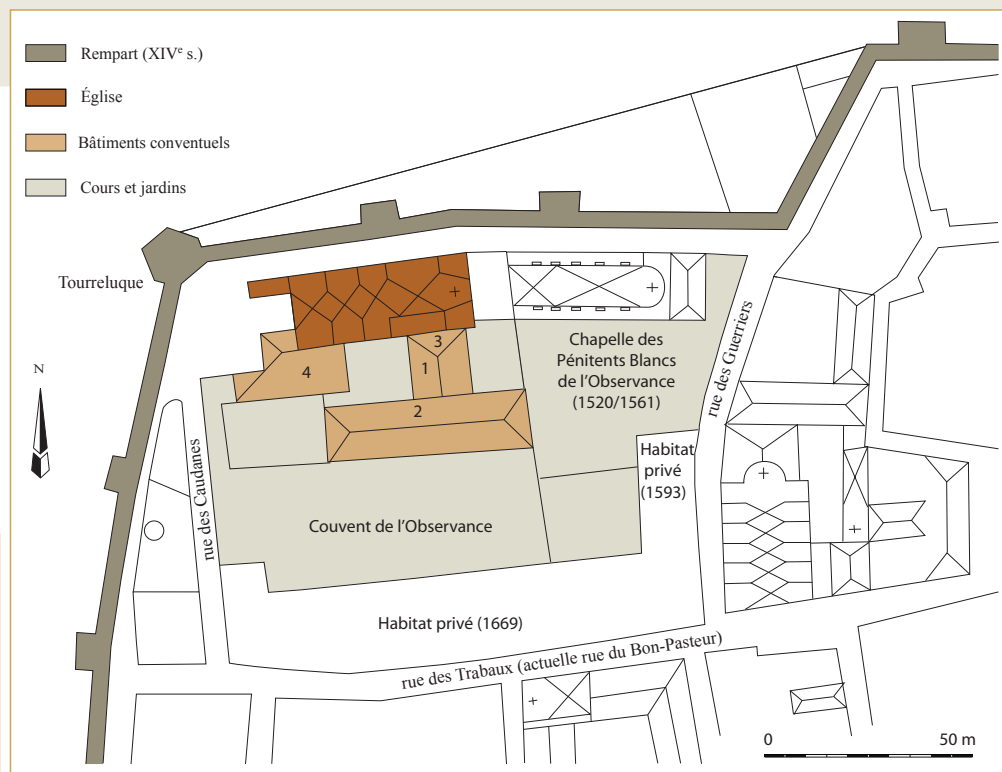
Ancien établissement des Thermes Sextius



En 1467, en plein essor de la réforme franciscaine, une communauté de frères Observantins s'établit, à Aix, à l'abri des remparts et de la Tourre Luque, sur une vaste parcelle confinée à l'est par la rue des Guerriers et au sud par celle du Bon-Pasteur (627). Implantée ainsi à l'écart des voies de pénétration du tissu urbain et des quartiers populeux, cette fondation, qui bénéficie du soutien pontifical et de générosités individuelles, témoigne de la distance prise par l'Observance franciscaine par rapport à la ville, qui la distingue des autres communautés mendiantes.

De cet établissement balayé par la Révolution, par le percement de la rue des Étuves (1861) et les extensions récentes du complexe thermal (628), n'ont été observés que le chevet de l'église, découvert en 1977 par Gaëtan Congès, puis son parvis et sa première travée, fouillés en 1998. Ces travaux ont ainsi concerné moins de 5 % du complexe conventuel qui, avant que ne s'installe une confrérie de Pénitents blancs (1520) et que des habitations privées n'empiètent sur l'enclos monastique à l'est (1593) et au sud (1669), couvrait près d'1,2 ha. Contrainte par la ténuité des vestiges, l'analyse de la topographie conventuelle a donc été principalement construite à partir des archives et des plans anciens de la ville, lors d'une recherche conduite en 1998, parallèlement à la fouille du parvis et de son cimetière.

627 Restitution du quartier et de l'îlot des Observantins, d'après le plan d'Esprit Devoux (1753).
1. réfectoire au rez-de-chaussée (av. 1483) ; 2. salle capitulaire au rez-de-chaussée (1505-1513) ; 3. premier dortoir à l'étage (av. 1544) ; 4. second dortoir (1657) et bibliothèque à l'étage (av. 1654).



628 Dessin de l'ancienne piscine des eaux thermales, avec, en arrière plan, la Tourreluque et le couvent des Observantins en partie démolis (Bibliothèque Méjanes, dossier Localités).



L'église primitive ...

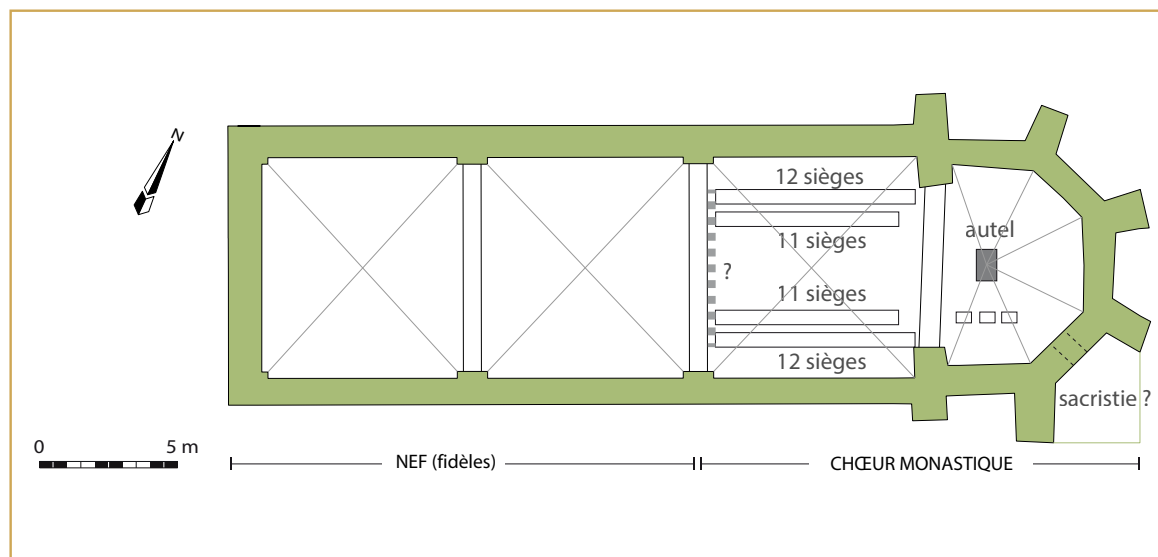
L'église est le premier bâtiment élevé sur les terrains assignés aux religieux, et le mieux documenté. Financée par les dons des fidèles, sa construction s'est échelonnée entre 1471 et 1486, débutant par le chevet et sa sacristie pour la mise en service du chœur liturgique. Après un temps d'arrêt, prenant ancrage sur ce volume déjà en place en novembre 1475, lorsqu'un certain Jean Pierre dit de Amulla y élit sa sépulture, le chantier reprend à partir d'octobre 1482. Trois prix-faits successifs et leurs quittances témoignent alors de la réalisation des travées qui constituent la nef de l'église, dont l'édification planifiée, progresse d'est en ouest, selon des plans préétablis et sous la conduite du gardien du couvent. Qualifiée d'« ultimam arcata[m] dicte ecclesie », la travée occidentale clôt le chantier en mars 1486 (629).

Ainsi calée sur le tracé est / ouest du rempart septentrional de la ville, l'église des Observantins ferme au nord le carré monastique. Orientée, elle s'ouvre à l'ouest sur un parvis dégagé à la rencontre de la lisse intérieure et de la rue des Caudanes aujourd'hui disparue. Les textes et les vestiges restituent, à la fin du XVe siècle, un édifice d'environ de 31 m de long et d'une largeur de 10 m hors-oeuvre, conçu sur un plan simple et ample : une nef unique de trois travées que termine un chevet à pans coupés. Ce massif relevé en 1977 était épaulé par quatre contreforts qui invitent à restituer sur l'abside un voûtement nervuré, tandis que l'absence de supports intérieurs suggère, ici, des retombées de voûte sur culot.

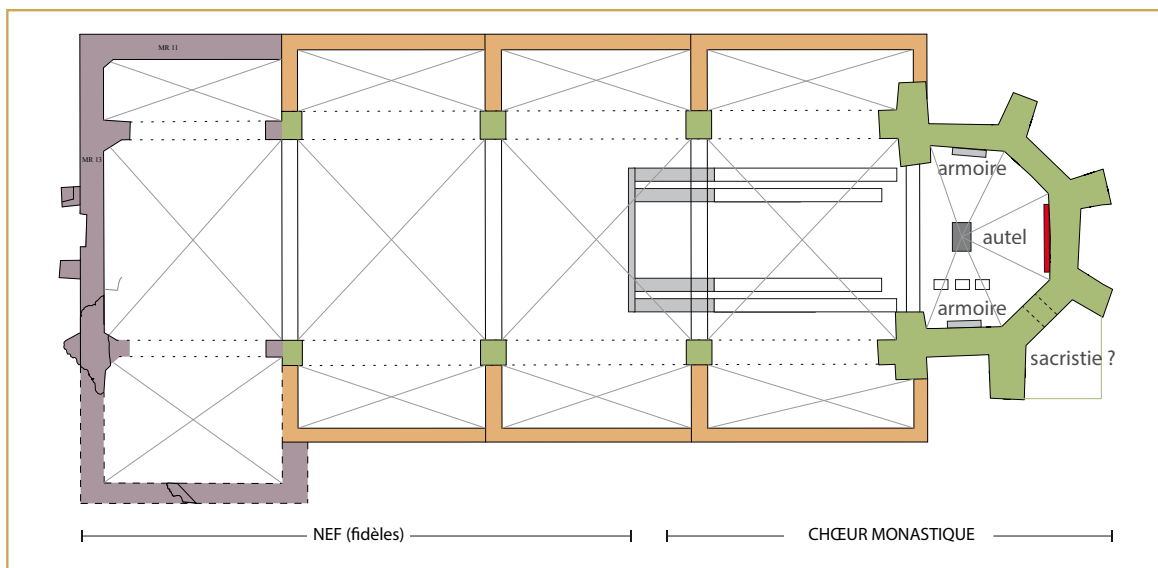
Les contrats qui encadrent la construction de la nef, entre octobre 1482 et mars 1485, permettent de dessiner un édifice entièrement appareillé en pierre de taille et sobrement décoré de faux-joints peints sur badigeon, simulant des parements réguliers. Rien n'y est précisé, en revanche, sur le voûtement des trois travées, donné cependant en 1513 comme modèle pour la salle capitulaire du couvent, que l'on doit alors voûter « ad croserias instar ecclesie », c'est-à-dire sur croisées d'ogives (630).

De même, il faut attendre le projet d'allongement de l'église d'une travée supplémentaire, en 1561, pour saisir les dispositions de sa façade occidentale. Les maçons sont alors tenus de réemployer à l'identique, dans la nouvelle façade, le portail et l'oculus ou « O » vitré de l'ancienne, ainsi que toutes ses boiseries et ferrures de fermeture. C'est donc une composition simple qui avait été mise en oeuvre en 1485 sur l'église de l'Observance, comme chez les Carmes entre 1357 et 1361, les Prêcheurs à la fin du XIVe siècle ou encore aux Augustins, entre 1459 et 1469, pour ne prendre que des exemples aixois. Ce document illustre également la pratique de réutilisation de l'armature des façades, connue par ailleurs à Aix pour l'église des Clarisses en 1368, ou pour la chapelle de Saint-Antonin-sur-Bayon.

Encore proche de la tradition romane provençale par la simplicité de ses dispositions (plan, façade), l'église des Observantins, par son voûtement sur croisées d'ogives, par l'adoption d'un chevet à pans coupés ou son décor, apparaît ainsi, dans le dernier quart du XVe siècle, comme un édifice résolument gothique.



629 Restitution en plan de la première église édifiée entre 1467 et 1486.



630 Restitution en plan de l'église en 1561.

... et son mobilier

Un an à peine s'écoule après la réception des travaux de l'église, quand les Observantins confient, le 17 février 1487, au fustier (charpentier) varois Guillaume Bolhiti, la fabrication du mobilier de leur chœur. Quarante-six stalles dépourvues d'ornement doivent se répartir sur deux rangs – stalles hautes et stalles basses – de chaque côté du chœur monastique. À l'usage des desservants (le diacre, le prêtre et un sous-diacre), sont prévues près du maître-autel, trois chaises supplémentaires sans décor, mais surmontées d'un dais. L'agencement de ce mobilier qui ne peut se concevoir dans les limites de l'abside réservée au maître-autel, prenait place dans la troisième travée de nef que la documentation décrit sensiblement plus longue que les deux autres. Si aucune allusion n'est faite, en 1487, à la clôture du chœur, mobilier nécessaire à l'isolement des religieux, se dessine ici la dissociation habituelle entre le chœur monastique doté du maître-autel et où se déroulent les offices, réservé strictement à la communauté monastique, et la nef des fidèles pour la prédication.

Le temps des chapelles funéraires

Contrairement aux données épigraphiques qui font état de deux importants réaménagements de l'église, en 1602 sous la prieure Lucrèce Barras, puis en 1727 à la suite d'un incendie, une seule campagne de travaux, postérieure à la fin du Moyen Âge, a été mise en évidence dans l'église (621). Elle se caractérise par une mise en oeuvre peu soignée, l'utilisation de matériaux peu ou pas travaillés, non modulés pour les parements muraux, et un recours généreux au mortier, où la pierre de taille – toujours du calcaire coquillier –, reste réservée aux arêtes de l'édifice. Condamnant l'un des enfeus, ces travaux ont créé une nouvelle partition de la nef en travées de 7,30 m de large environ, par l'insertion de piliers montés en appui contre les parements intérieurs des murs gouttereaux préexistants. Saillants de plus d'1 m, ces supports recevaient les retombées d'arcs perpendiculaires à l'axe de la nef et d'une portée de 8 m. Si ces arcs ont pu soutenir une charpente, il semble toutefois plus pertinent d'imputer ces modifications structurelles à un changement de couverture de l'église – peut-être après l'incendie de 1727 – et d'y voir des doubleaux séparant les nouvelles travées voûtées d'arêtes ou peut-être encore sur croisées. Quoi qu'il en soit, c'est bien voûtée qu'Esprit Devoux a représenté l'église des Dominicaines, en 1753.

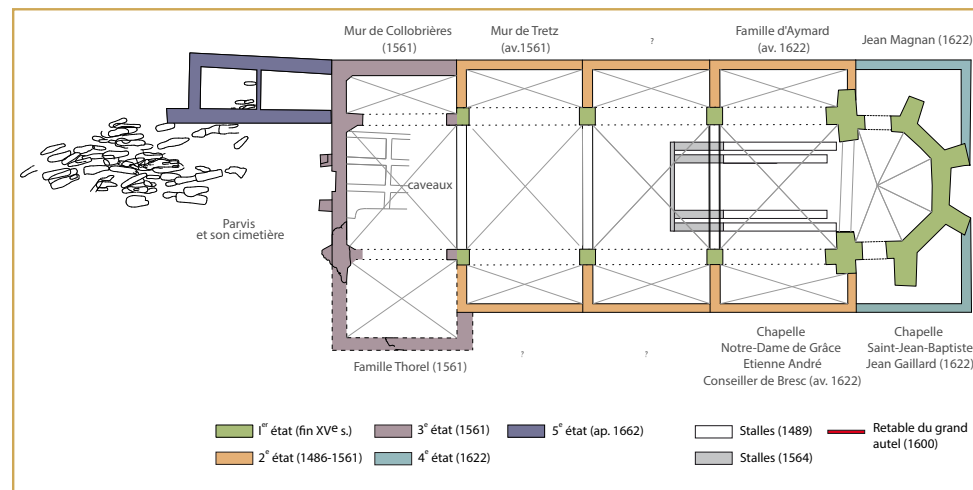
Bâtiments conventuels et jardins

Établis un temps dans les locaux de fortune qui préexistaient à la fondation du couvent – les « domumculas » encore évoquées en 1505 –, les Observantins mettent rapidement en chantier, au sud de l'église, les bâtiments du carré claustral. Ces travaux qui progressent au rythme de la générosité des donateurs dont les armoiries se déploient sur les murs du couvent et qui y élisent leur sépulture, donnent à la communauté ses cadres de vie dans le premier quart du XVI^e siècle.

Prenant appui sur le chevet de l'église, le grand réfectoire est ainsi réalisé entre 1475 et 1483, apparemment au rez-de-chaussée du corps de bâtiment oriental. Il est le premier espace monastique édifié et le lieu habituel des assemblées de la communauté religieuse jusqu'à la construction de sa salle capitulaire. Deux campagnes de travaux ont, semble-t-il, été nécessaires à cette dernière, aménagée en 1505 au rez-de-chaussée, probablement dans l'aile sud du cloître, et voûtée en 1513. Ces documents dessinent une pièce de deux travées aux murs enduits et ornés de faux-joints. Chaque travée est couverte d'une voûte d'arêtes en tuf, sur lesquelles des moulures factices en plâtre simulaient des croisées d'ogives reçues par six culs-de-lampe. Si la voûte de l'église est donnée comme modèle pour celle du Chapitre, ce sont ici des matériaux moins onéreux qui se substituent à la pierre de taille requise quelques années plus tôt pour le lieu de culte. Les murs du Chapitre portaient un étage doté de latrines dont la fonction n'est pas précisée. Troisième composante essentielle à la vie monastique, les dortoirs existent dès avant 1544. Ils sont alors localisés à proximité de la sacristie donc à l'étage de l'aile est, sur le réfectoire. En mai 1657, après avoir reçu de fortes sommes de plusieurs donateurs, les Observantins commandent la reconstruction de ces dortoirs toujours à l'étage, mais cette fois-ci dans l'aile ouest, contre la bibliothèque.

Ces pièces ainsi qu'une infirmerie et probablement d'autres espaces de communs et d'accueil qui échappent encore à la documentation, s'organisent autour du vide central du cloître doté de galeries et accessible depuis le chœur de l'église et son parvis. Entre 1699 et 1702, la reconstruction du cloître crée vingt arcades – cinq par galeries – et un escalier en pierre de taille placé dans ou contre l'aile orientale, pour desservir les étages.

Le reste de la parcelle était occupé par deux cours et surtout de vastes jardins et vergers plantés de fruitiers et de vigne. Formant à l'est et au sud, une zone tampon destinée à isoler, avec la clôture, le carré monastique de la promiscuité urbaine, ces jardins étaient alimentés en eau par des captages et disposaient d'un système d'irrigation par noria. Ils subvenaient aux besoins d'une communauté dont l'effectif varia entre sept et dix-neuf frères et quelques domestiques.



631 Restitution en plan de l'église au XVII^e siècle